

Su' l' peliau



Numéro 32
Juin 2016

Le mot du maire



Nohant-Vicoises, Nohant-Vicois, chers administrés (e),

Vous avez toutes et tous entendu parler de la diminution des dotations de l'état, nous n'échappons pas à la règle.

Cela se résume pour notre commune à une perte sèche cumulée de seize mille euros sur les deux dernières années. Il nous a donc fallu adapter notre budget au plus juste, voilà pourquoi vous avez constaté une très légère augmentation des impôts. Cela nous a permis de réduire sans trop vous pénaliser, la perte cumulée à onze mille euros, le solde étant déduit sur les investissements initialement programmés.

Néanmoins nous ne sommes pas resté inactif, puisque notre bureau de tourisme a ré-ouvert ses portes début juin pour le plus grand plaisir de tous. Notre église Sainte Anne voit ses travaux achevés, elle est désormais ouverte au public. Comme vous pouvez le constater et malgré quelques petits soucis notre nouvelle Mairie prend forme.

Nous avons mis à la vente 2 parcelles viabilisées qui je l'espère recevrons rapidement des acquéreurs pour la construction.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui nous aident dans l'entretien et l'embellissement de notre commune, un village fleuri entretenu est beaucoup plus accueillant.

Réjouissons-nous également de voir s'installer sur notre commune de jeunes couples, de jeunes retraités, souhaitons-leur la bienvenue et incitons les à rejoindre nos associations.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un été agréable, en profitant des manifestations qui sont offertes pendant la période estivale..

Le Maire de Nohant-Vic,

Patrick NONIN.

22 janvier 2016

Plus de 120 Nohant-Vicois sont venus assister aux vœux de Monsieur le Maire de Nohant-Vic le vendredi 22 janvier 2016 à la salle des fêtes de Vic.

Le Maire, Patrick Nonin a présenté les réalisations de la nouvelle équipe municipale, les travaux en cours et les projets à venir. Les vœux ont aussi été l'occasion pour Patrick Nonin de présenter les nouveaux habitants de la commune et de leur souhaiter la bienvenue.

Les vœux se sont poursuivis avec le discours de Monsieur Serge Descout, Vice-Président de Conseil Départemental. Un point complet sur la situation économique et sociale du canton, et les perspectives 2016, a été fait.

Madame Maryline Joubert a ensuite remis les prix aux lauréats des maisons fleuries : Mmes Augras, Caillaud, Nonin, Pasquet, Chauffour, Carrion et M Robert



24 janvier 2016 : Saint-Vincent

Chaque Saint Vincent est l'occasion pour la Société de fêter le patron des vignerons autour d'une cérémonie à l'église de Vic avec procession à la Croix Pollu suivi d'une galette et vin d'honneur à la salle des fêtes puis d'un bal en matinée.

Contact : M Claude GABILLAT 02 54 31 08 34



29 janvier 2015

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 29 janvier 2016

L'an deux mille seize, le 29 janvier, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Frédéric LANGLOIS, Hervé DESTERNES, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absent, excusé : Philippe BERTRAND

Secrétaire de séance : Corinne CHENET

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2015 :

adopté à l'unanimité

Décision du Maire prises par délégation :

- Encaissement du chèque de Groupama pour la réparation de la faucheuse, pour un montant de 1272.82€.

Point abordés :

- Point sur le RPI : Monsieur le Maire fait le point sur les diverses réunions qui se sont tenues entre les maires du RPI « Les Champis », du RPI « Les Lubins » et le maire de Saint-Août. Il explique que notre RPI vient de subir une fermeture de classe, et qu'il devrait donc être épargné pendant les 3 prochaines années. Un regroupement avec un autre RPI, et/ou une autre commune, en l'occurrence les communes de Saint-Christophe-en- Boucherie, Thevet-Saint-Julien, Vicq-Exemplet, La Berthenoux pour le RPI « Les Lubins » et Saint-Août, entraînerait une organisation très complexe liée au transport scolaire, à la distance entre les communes, aux horaires des classes, de garderie, et aux activités péri-scolaires. Quel bénéfice pour autant de perturbations ? Les communes s'étaient réunies à la demande du maire de Saint-Christophe, dont l'école est menacée de fermeture à la rentrée 2016.

Afin d'afficher clairement le choix de la commune à ce sujet, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour ou contre un regroupement avec le RPI « Les Lubins » et/ou Saint-Août.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier le RPI « Les Champis » et donc refuse tout regroupement avec d'autres communes.

- Indemnité d'administration et de technicité : Monsieur le Maire explique que cette indemnité permet de valoriser le travail des agents sous la forme d'une prime. Cette prime existe déjà pour les agents communaux, mais certaines précisions devraient être ajoutées à la délibération prise auparavant. Avec la mise en place des entretiens professionnels, il conviendrait que le conseil municipal fixe des critères qui permettraient au maire d'attribuer un taux différent selon les agents, par rapport à leur compétences, leur responsabilité, leur niveau de formation notamment.

Le sujet sera vu lors du prochain conseil municipal.

Questions diverses :

- L'assurance a procédé au remboursement de la réparation de la faucheuse.
- Les travaux de viabilisation des terrains des Sablières vont bientôt débiter
- Point sur les travaux de la nouvelle mairie : tout avance comme prévu
- L'audit sur les cimetières a été remis, le conseil réfléchit aux actions à mener
- Les élus réfléchissent à former un groupe de travail sur la création d'une voie verte reliant Vic à Nohant

Séance levée à 22H30.

Les habitants de la commune sont cordialement invités à suivre les réunions du conseil municipal, l'accès est libre.

**1er février 2016
Goûter des enfants offert par le CCAS
pour la décoration des menus du repas des anciens**



13 février 2016

Atelier « Composition florale » organisé par l'Association Fleurs de Siam



21 et 22 février 2016

Saint-Blaise a été fêté les 21 et 22 février 2016. Dimanche célébration religieuse à l'église Sainte-Anne de Nohant, puis procession avec la participation des Gâs du Berry. La galette a été servie à la salle des fêtes de Vic suivi l'après-midi d'un bal musette. Lundi, le banquet a eu lieu à l'auberge de la Petite Fadette.



Contact : Bernard Robin 02 54 31 03 70

4 mars 2016

L'an deux mille seize, le 4 mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Frédéric LANGLOIS, Hervé DESTERNES, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absente, excusée : Maryline JOUBERT

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2016 :

adopté à l'unanimité

Décision du Maire prises par délégation :

- Acceptation des devis pour les raccordements des terrains des Sablières pour un montant total de 5 267,34 € :
- Segec, 2 194,44 €
- SDEI, 980,00 €
- ERDF, 2 092,90 €

Délibération pour fixer le prix de vente à 5,00 € du m² des terrains des Sablières :

adopté à l'unanimité

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions d'occupation du domaine public pour l'enfouissement des réseaux à Nohant :

adopté à l'unanimité

Délibération pour l'approbation du plan de financement pour l'achat d'une pompe à chaleur (logement communal), chauffe-eau (boulangerie) et d'un radiateur (logement communal) autorisant Monsieur le Maire a déposé une demande de subvention auprès de l'Etat

adopté à l'unanimité

Délibération pour fixer le prix de vente de la coupe du bois à 5,00 € le stère :

adopté à l'unanimité

Délibération pour revaloriser la prime des agents communaux IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) et instaurer des critères d'attribution :

adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- la subvention de 5 000,00 € de Mme Isabelle Bruneau, Députée de l'Indre, a été accordée pour le financement d'une pompe à chaleur et de radiateurs
- la commune de Nohant-Vic est éligible au FAR (Fond d'Action Rurale) pour 2017 et 2018
- Etat des travaux de la nouvelle mairie : ceux-ci avancent conformément au planning, la dalle sera coulée la semaine prochaine,
- Audit d'hygiène de la cantine scolaire : une convention est passée avec le Laboratoire Départemental d'Analyses pour 3 prélèvements par an.
- Cantine scolaire : l'achat de produits locaux (fromage, beurre, légumes) est privilégié

- Audit des cimetières : présentation du devis de la société Cimetières de France pour l'établissement d'un plan, d'un règlement, de la mise en place d'un registre des inhumés et la mise à jour des actes de concession ;
- échanges au sein du conseil sur la pose des compteurs Linky
- Reprofilage de chaussées, ADT36 va nous apporter son aide, afin de définir les zones prioritaires, les besoins et comparer les divers devis
- sur le site internet <http://www.nohantvic.fr/> en 2015, 31 867 pages ont été consultées, par 4 546 internautes différents.
- Nohant-Vic, village connecté haut débit : le Conseil Départemental de l'Indre a adopté dès le mois de janvier 2012, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). Il est le premier en Région Centre à mettre en oeuvre un programme de montée en débit ADSL, afin d'atteindre un véritable haut débit Internet dans les zones jusqu'alors mal desservies en débit;
La commune de Nohant-Vic fait donc partie des 1ères communes du département à bénéficier du très haut débit. Pour l'instant, seuls les abonnés Orange en bénéficient.
Les résultats de débit obtenu dans les 2 bourgs chez 2 abonnés Orange :

pour Nohant : débit descendant : 73,09 Mbit/s et débit montant 14,14 Mbit/s

pour Vic : débit descendant 75,36 Mbit/s et 19,73 Mbit/s

- La communauté de Communes de La Châtre-Sainte-Sévère annonce une fin des travaux de la Maison Raoul Adam pour la fin mai 2016
- Toujours en cours auprès de la communauté de communes, l'installation de bacs réservés à l'usage exclusif de personnes ayant une résidence secondaire, la commune a demandé pour les bourgs de Vic et Nohant, 2 bacs fermés à clé pour les ordures ménagères. Celui de Nohant sera installé sur le parking, pour celui de Vic, l'emplacement n'est pas encore déterminé.
- Le jeu des calvaires est prolongé jusqu'au 31 mai, les réponses seront données dans le prochain Péliau

Séance levée à 22H30.

Samedi 19 mars 2016

Gâs du Berry : le bâton passe de main en mains

Samedi 19 mars, se sont tenues à Nohant les Assemblées Générales Extra-Ordinaire et Ordinaire, suivies des élections d'un nouveau conseil d'administration des Gâs du Berry.

Après 9 ans de présidence très riche en événements, créations artistiques, ouverture et partage avec d'autres musiques, marquée par les succès des spectacles des 120 ans en 2008, des Nuits du Berry en 2009 et 2012, le concert du CD Désacotté à Ars en 2012, des 3 FestOvillages enchaînées depuis 2012,

Michel Sallandre passe le bâton de Président de la Société des Gâs du Berry entre les mains de 3 co-présidents : Erick Fradet, Patrick Foulatier et Christophe Philippon.



Mardi 22 mars 2016

L'an deux mille seize, le 22 mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Frédéric LANGLOIS, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI,

Absents, excusés : Martine AUGENDRE, Philippe BERTRAND, Hervé DESTERNES

Secrétaire de séance : Cécile PATUREAU

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 4 MARS 2016

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a prît dans le cadre de ses délégations :

- Demande du fond de soutien à l'investissement public local pour installation de systèmes de chauffage dans des bâtiments communaux.
- Ligne de trésorerie :

Le Maire explique que l'emprunt pour les bâtiments en cours de rénovation sollicité auprès de la caisse des dépôts et consignations au taux de 1,5%, sera en définitif souscrit au taux de 0%. En effet une circulaire de l'état doit prochainement fixer les modalités d'attribution du prêt à taux 0.

Afin de pouvoir régler les entreprises le Maire propose de souscrire une ligne de trésorerie au Crédit Agricole, le mieux positionné. Le montant demandé sera de 100000€, et le taux autour de 1 point. Les intérêts ne seront réglés que sur le montant utilisé.

A l'unanimité délibération est prise pour ouvrir une ligne de trésorerie, et pouvoir donné au Maire pour faire les démarches nécessaires.

Compte administratif 2015 :

Les résultats de clôture sont les suivants :

- Excédent de fonctionnement cumulé : 208 764.81€

- Déficit d'investissement cumulé : 51 550.99€

Après présentation du compte administratif, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat :

En fonction des résultats de clôture, et en tenant compte des restes à réaliser, le besoin de financement pour 2016 est de 77 969.20€, cette somme sera prélevée sur l'excédent de fonctionnement. Le résultat sera donc affecté ainsi : 77 969.20€ en recette d'investissement et 130 765.61€ en recette de fonctionnement.

A l'unanimité la délibération est acceptée.

Compte de gestion 2015 :

Les résultats, identiques au compte administratif, sont approuvés à l'unanimité.

Questions diverses

Les 2 terrains à construire viabilisés, situés route des sablières vont paraître sur la NR et l'Echo du Berry. Le prix du m² est fixé à 5€.

Le tracteur tondeuse de marque John Deer a été révisé entièrement ! La facture s'élève à la somme de 2600€.

Il est envisagé des travaux d'embellissement au lieudit les ormeaux. Les riverains seront informés le moment venu.

Après un tour de table, le conseil est clos à 20h30.

Samedi 26 mars 2016
Atelier de composition florale organisé par Fleurs de Siam 36



Vendredi 1^{er} avril 2016

L'an deux mille seize, le 1^{er} avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Philippe BERTRAND

Absents, excusés : Frédéric LANGLOIS, Christine BAHY, Yvon BONAZZI

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2016 :
adopté à l'unanimité

Délibération pour les taux d'imposition 2016 :

Le conseil municipal a décidé, suite à la baisse des dotations de l'Etat (7 000 € en 2015, 7 000 € en 2016, de relever de 1 % les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti ((entre parenthèse, la moyenne Indre)

taxe d'habitation = 17,90

taxe foncière bâti = 18,72

taxe foncière non bâti = 46,08

(22,80)

(21,31)

(40,66)

Le produit attendu de l'impôt s'élève à 147 797 €

adopté à l'unanimité

Délibération pour le budget 2016 :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement à hauteur de 533 891 € et en investissement à hauteur de 617 788 €

adopté à l'unanimité

Délibération pour participer au Fonds de Solidarité Logement et au Fonds d'Aide aux Jeunes (fonds gérés par le Conseil Départemental de l'Indre) :

adopté à l'unanimité

Délibération pour fixer le nombre de jours d'autorisation d'absence aux agents communaux pour évènements familiaux :

adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- proposition de la Mutuelle Nationale Territoriale pour la garantie de salaire des agents communaux
- présentation lundi 5 avril d'une proposition du CAE 36 pour le réaménagement de la Forge et de ses abords (toilettes, abribus, parking)
- point sur le passage des câbles électriques du parc éolien Saint-Chartier/Saint-Août sur l'ensemble du territoire de la commune
- Etat des travaux de la nouvelle mairie : ceux-ci avancent conformément au planning, électricité, isolation et planchers posés

Séance levée à 22H30.

En avril et mai : Le cirque Bidon en résidence chez George Sand



Vendredi 23 avril

L'an deux mille seize, le 23 avril, à onze heure, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT , Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absent, excusé : Frédéric LANGLOIS

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2016 :

adopté à l'unanimité

Délibération pour le choix du scénario d'isolation pour le projet de nouvelle mairie et salleassociations:

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la maison APPERT en nouvelle mairie et salle des associations, un pré-diagnostic énergétique a été établi par la société BATICONSLT.

Ce pré-diagnostic propose des solutions d'isolation et de chauffage pour réduire au maximum les déperditions énergétiques du bâtiment une fois réhabilité et limité sa consommation.

La société BATICONSLT a prévu 3 scénarios d'isolation et mode de chauffage différents.

Le scénario 3 est retenu afin de pouvoir solliciter une subvention auprès de la région Centre, dont le montant dépend de la classification obtenue.

adopté à l'unanimité

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec ERDF pour le passage sur la commune du cable électrique du parc éolien de Saint-Août Saint-chartier :

adopté à l'unanimité

Séance levée à 12H00

Samedi 30 avril, soirée thaïlandaise



Dimanche 8 mai 2016 : cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Après la lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, par Monsieur Hervé Desternes, adjoint au maire, à Nohant-Vic et Monsieur Patrick Bance, adjoint au maire, à Saint-Chartier, les médailles de la croix du combattant ont été remises :

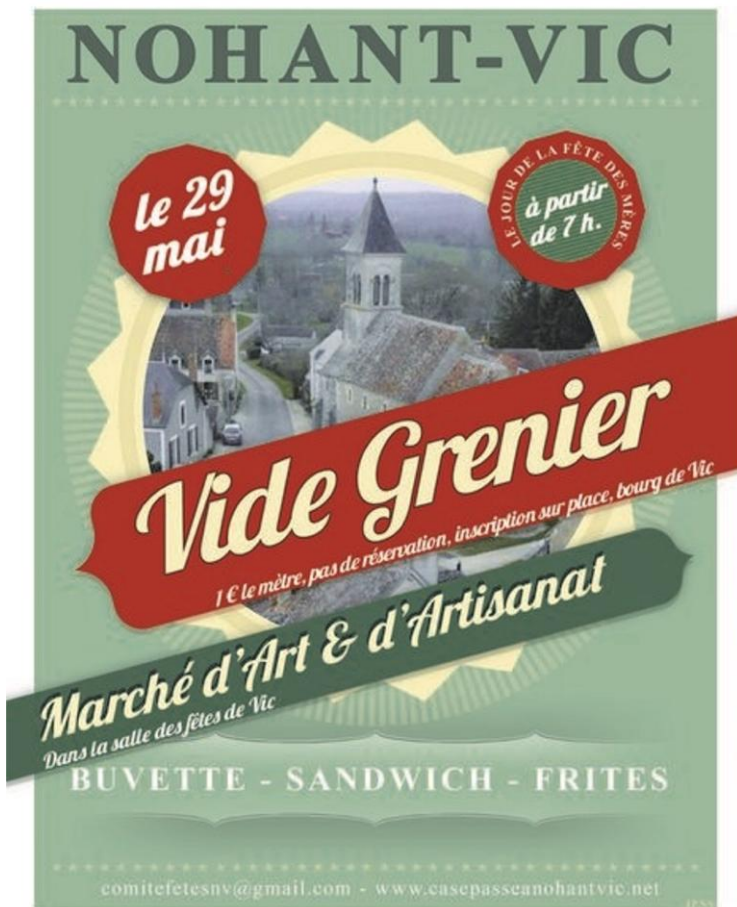
- à Nohant-Vic, à Messieurs René Chauffour et Bruno Duteil, par Monsieur Michel Cheramy, Président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord
- à Saint-Chartier, à Monsieur Philippe Touzet, par Monsieur Jean-Philippe Doradoux, Vice-Président de la section locale



Mars-Avril-Mai : au RPI
Exposition « la Jungle » et activité péri-scolaire avec l'APF



Dimanche 29 mai : vide-grenier et marché d'art et d'artisanat



Vendredi 3 juin : l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de Nohant remet le chèque de collecte des dons à la Communauté de communes



Vendredi 3 juin

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

L'an deux mille seize, le 3 juin, à vingt heure, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 avril 2016 :

adopté à l'unanimité

Les décisions du maire prises par délégations :

- Dépôt de la subvention demandée à la Région pour 61 000 € auprès du Pays de La Châtre, pour les travaux de la nouvelle mairie-maison des associations
- Signature de 4 avenants dans le cadre des travaux de la nouvelle mairie pour : le sablage des poutres, le changement des solives, l'installation de leds et de laine de bois
- Signature du devis pour le déplacement du compteur EDF de la nouvelle mairie

Délibération pour solliciter un emprunt de 193 000 € sur 20 ans à taux zéro auprès de la Caisse des Dépôts et consignations (anuité de 9 650 €)

adopté à l'unanimité

Délibération pour décision modificative afin de récupérer l'avance forfaitaire délivrée à l'Entreprise Pereira Lamy

adopté à l'unanimité

Délibération pour fixer les tarifs demandés pour la perte ou la casse de la vaisselle de la Salle des Fêtes :

Petite cuillère : 0,50 €

Couteau, fourchette et grande cuillère : 1,10 €

Verres : 1,20 €

adopté à l'unanimité

Délibération pour l'augmentation d'indice d'un agent communal :

adopté à l'unanimité

Délibération pour la participation financière demandée par le Syndicat de Transport Scolaire d'Argenton pour un enfant de la commune :

adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Présentation du devis Elis pour l'équipement et le nettoyage des vêtements professionnels des employés communaux

Installation des fenêtres de la nouvelle mairie-maison des associations à partir du mardi 7 juin ; le bâtiment, qui utilise une grande quantité de matériaux bio sourcés, sera très économique en énergie, et devrait atteindre la classification B, sur une échelle de A à G

Ouverture du bureau de tourisme à Nohant à compter du samedi 4 juin, l'office du tourisme sera ouvert tous les jours jusqu'en octobre; en attente de la décision de la DRAC pour l'installation de la fosse septique des WC publics (la DRAC a 2 mois pour répondre)

Présentation de la convention de vente des peupliers

3 jurés d'Assises ont été nommés pour la commune de Nohant-Vic

Suite aux intempéries des buses sont à remplacer dans le bourg de Vic

Des buses sont à installer dans le bourg de Nohant pour le raccordement au réseau

Participation des élus à l'inauguration, ce vendredi 3 juin, de l'Eglise de Nohant ; avec la remise par l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de Nohant d'un chèque de 19 000 € à la Communauté de Communes ; l'ASEN aura participé aux travaux en apportant une contribution de 44 000 € au total; le versement du chèque sera effectif lorsque les travaux d'électrification de l'église seront réalisés

Séance levée à 22H30.

Prochaine réunion vendredi 8 juillet à 19 heures 30.

Samedi 4 juin : ré-ouverture du bureau du tourisme à Nohant

La maison Raoul Adam accueille dans des locaux entièrement rénovés et mis aux normes les visiteurs du site de Nohant, tous les jours de juin à octobre



Vendredi 17 juin : fête de la musique



Samedi 18 juin : fête du RPI les Champis



FestOvillage 2016

**Les Gâs du Berry proposent, en collaboration avec l'Amicale des Anciens
Elèves de Nohant-Vic, les 29, 30 et 31 juillet 2016,**

Spectacles pour tous les publics et tous les âges.



Musiques, danses, chants, théâtre, concerts... interprétés par des artistes d'inspiration et d'origine variées.

Animations pour enfants, défilés et bals dans tout le village.

Depuis trois ans, les Gâs du Berry, du haut de leurs 128 ans, proposent un nouveau concept de leur « Fête au village », créée il y a 43 ans.

Tout le week-end, en différents points du village, laissez-vous entraîner par des spectacles et des animations pour tous publics et tous âges.

A des prix modestes, établissez votre menu culinaire et artistique de la soirée, de la journée, du weekend, toujours agrémenté par un bal.

Autour des Gâs du Berry, le village prend un air de festival composé de musique, de chant, de lecture, de théâtre, de danse... interprétés par des artistes d'inspiration et d'origine variées.

Cette année tous les spectacles des Gâs du Berry sont des pures créations. Création avec un spectacle total offrant danses, chants et contes. Création avec un concert dans l'église mêlant contrechants, contretemps et manivelles. Ils sont également particulièrement fiers d'avoir obtenu le label «Centenaire» (label attribué aux projets les plus innovants et les plus structurants sur la commémoration de la guerre 1914 -1918) pour la pièce de théâtre en 1 acte (avec chants et musique) "C'est pas un âne mon gamin, il aura son certificat".

Et comme en 2013, 2014 et 2015, il ne sera pas possible de tout voir en une seule journée, il suffira de venir « à volonté », puisque le tarif unique, pour les spectacles et concerts, est de 10 euros que l'on vienne un, deux ou trois jours.

Bien vivre et bien être ensemble

- Nous rappelons aux administrés les dispositions des arrêtés pris par Monsieur le Préfet de l'Indre :
 - Interdiction totale de brûlage des végétaux
 - Interdiction de divagation de chiens
 - Les horaires de tonte des pelouses sont fixés à :
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Dimanche et jours fériés de 10h à

Fleurs de Siam

Pour le 2ème semestre il y aura 2 ateliers de composition florale (Septembre et Décembre).

Pour rappel, l'argent récolté au cours de toutes les manifestations permet de payer les frais scolaires de petits orphelins du Nord Est de la Thaïlande.

L'association compte maintenant 4 enfants : SHINANAT / MUEFANG / NOYE / BUTTA-IN



NOHANT VIE

Décidément, "NOHANT VIE" met tout en œuvre pour faire vivre notre commune de Nohant-Vic!

Tout au long de l'année et pas seulement en été!

Et fidèle à sa ligne de conduite : faire habiter ensemble, la nature, la littérature, la musique, la peinture, notre patrimoine et la tradition dans des manifestations culturelles de qualité accessibles au plus grand nombre.

Outre le spectacle Son et Lumière de théâtre musical "Noces romantiques chez George Sand" avec Francis HUSTER, reporté faute de temps à juillet 2017 pour la Sainte Anne, l'association propose :

"L'AUTOMNE A NOHANT" : un ensemble de quatre manifestations "Concerts gourmands du dimanche à Nohant-Vic" le dimanche après-midi de 15h30 à 18h, autour de la musique et des fruits d'automne.

- le 18 septembre dans l'Eglise Sainte-Anne de Nohant : Henri DEMARQUETTE, violoncelle;
- le 25 septembre dans l'Eglise Saint-Martin de Vic : Christophe SIBILLE et sa chorale "Chœur de Chanvre;
- Le 2 octobre dans l'Eglise Sainte-Anne de Nohant : Nicolas DAUTRICOURT, violon;
- Le 9 octobre dans l'Eglise Saint-Martin de Vic : François CORNU et Philippe NGUYEN, piano et Alain BILLARD, clarinette.

Tous les spectateurs pourront rencontrer de façon conviviale ces grands musiciens avant, lors de la présentation du concert et après le concert autour d'un goûter préparé par les bénévoles sur le thème des fruits d'automne (pomme, poire, raisin, noix) que notre bien connu Jacky AUBOURG nous aura auparavant présentés.

De quoi occuper agréablement nos dimanches après-midi d'automne pour la modique somme de seulement 15 € pour le concert et le goûter! (le "Pass" pour les 4 dimanches après-midi pour 50 €, soit 12.50 € pour chaque concert gourmand)

Un vrai marché de Noël 100% berrichon pour le week-end d'avant Noël

Actuellement en réflexion avec les Monuments nationaux (ce qui reste donc à confirmer) avec ses stands de nos artisans locaux dans la cour de la bergerie du Château, ses animations en costumes traditionnels sur la place Sainte-Anne avec les Gâs du Berry, des conteurs et conteuses de notre Berry pour les petits et les grands ... pour des contes de Noël du bon vieux temps!

De belles rencontres en perspective!



Repas des Anciens

Le centre communal d'action sociale organise le Repas des Anciens le dimanche 2 octobre 2016



Le club Rencontres et Loisirs organise le dimanche 30 octobre 2016 des parcours marche et VTT



Société de chasse communale de Nohant-Vic

L'association dont le but est de favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage et la régulation des animaux prédateurs ou déprédateurs. Elle regroupe actuellement 12 chasseurs de petit et grand gibiers dont 4 piégeurs. Pour tous dégâts de nuisibles, contacter le président ou le trésorier.

Président: M Bruno DUTEIL 02 54 31 14 74
Trésorier: M Maurice MICAT 02 54 31 06 94

L'Association organise la soirée de la St HUBERT le 5 novembre 2016 à la salle des fêtes de la commune.

Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord :

La section de Saint-Chartier/Nohant-Vic organise :

- le dimanche 21 août à Vicq-Exemplet pour le rassemblement du Grand Alphare
- le 7 octobre à Déols conseil départemental des Présidents
- le 11 novembre messe et cérémonie à Saint-Chartier puis à Nohant-Vic, vin d'honneur à Vic et banquet à Vic
- le samedi 26 novembre son concours de belote
- le jeudi 5 décembre la journée commémorative des morts en Algérie aux monuments de vic puis à Saint-Chartier , vin d'honneur à Saint-Chartier

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers»-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD-OUEST
Le centre du service national d'Orléans
☎ 02 38 65 21 32
csn-orleans.sec.fct@intra.def.gouv.fr

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc



Les photos du Péliau n° 32 sont de :
Lydie Dalot, Mireille Bernardet, Maryline Joubert, Josette Nonin, Manu Robin,
Christine Bahi, Patrick Nonnin et Philippe Bertrand

Nouvelle mairie-maison des associations côté place



côté arrière



Maison Raoul Adam

